



COMMUNIQUÉ

Février 2003

INTÉRÊT SUR TOUS LES COMPTES COURANTS !

Le 1er mars prochain, tous les comptes courants vont automatiquement devenir des comptes à intérêt progressif quotidien.

Les trois anciennes caisses d'économie qui ont fusionné pour créer la Caisse d'économie Strathcona offraient à leurs membres différents types de comptes et de services. Depuis la fusion de mai 2000, nous avons progressivement rationalisé nos services en nous efforçant de conserver ce que chaque institution avait de mieux à offrir.

Lors de sa réunion de janvier, le conseil d'administration a décidé de convertir tous les comptes courants sur lesquels aucun intérêt n'était versé en comptes à intérêt progressif quotidien. Ce qui signifie que si vous détenez un compte courant sur lequel la caisse ne vous verse aucun intérêt (quelle que soit l'institution à laquelle vous apparteniez avant la fusion), le 1er mars 2003 ce compte commencera à vous rapporter de l'intérêt, sauf avis contraire de votre part reçu avant le 25 février 2003. Il n'y aura aucun changement pour les comptes courants sur lesquels nous versons déjà un intérêt.

Un « compte à intérêt progressif » est un terme technique qui désigne un compte sur lequel un intérêt est versé selon un taux qui varie avec le solde du compte : plus le solde est élevé, plus l'intérêt est élevé. Nos taux progressifs quotidiens s'établissent présentement comme suit :

Table with 2 columns: Solde, Taux. Rows show interest rates for balance ranges from 0 \$ to 10 000 \$ and above.

Pour les comptes courants à intérêt quotidien, l'intérêt est calculé selon les taux en cours sur le solde quotidien minimum, et les paiements sont effectués chaque mois.

À titre de comparaison, les comptes d'épargne normaux (sans privilège de chèques) rapportent actuellement un intérêt de 0,75 % calculé sur le solde mensuel minimum, et les versements sont effectués semestriellement. Les comptes d'épargne Àge d'or rapportent actuellement un

intérêt de 1,00 % calculé sur le solde mensuel minimum et versé semestriellement.

REER : L'ÉCHÉANCE APPROCHE

La date limite pour verser vos contributions à votre REER pour l'année fiscale 2002 approche à grands pas. Il est grand temps de contribuer à votre régime enregistré d'épargne-retraite auprès de la Caisse d'économie Strathcona. Notre personnel consacre déjà un temps considérable à traiter vos demandes : n'attendez pas la dernière minute ! Il nous fera grand plaisir de vous aider mais, si vous désirez nous rencontrer personnellement à l'une de nos succursales, ne manquez pas de nous appeler au préalable afin de vous assurer qu'un membre de notre personnel sera prêt à vous accueillir sans vous faire attendre.

Lorsque vous planifiez vos contributions, n'oubliez pas que nous mettons des prêts REER à taux d'intérêt spécial à la disposition de nos membres qui désirent emprunter une somme pour une période d'une année pour verser à leur REER auprès de la Caisse d'économie Strathcona. Le taux actuel de ce type de prêt n'est que de 4,75 %.

TAUX ACTUELS

Table of current rates for loans and deposits. Includes categories like Prêts Personnels, Prêts de Consolidation, Marge de Crédit, Prêts Hypothécaires, and Dépôts à Terme.

* 2 000 \$ minimum. Taux sujets à changement sans préavis. Intérêt mensuel : moins 0,25 % .(023)

RAPPORTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Dans notre communiqué de janvier, nous vous présentions le texte complet du rapport du président présenté à 3^e assemblée générale de la Caisse d'économie Strathcona. Ce mois-ci, nous vous présentons le rapport sur la situation de crédit et le rapport du comité de vérification et de déontologie. Le mois prochain, nous vous présenterons un résumé du rapport financier vérifié – le rapport complet est à votre disposition sur demande à la Caisse d'économie Strathcona.

RAPPORT DU CONSEIL DE VÉRIFICATION ET DE DÉONTOLOGIE

Nous, soussignés, membres du conseil de vérification et de déontologie, présentons le rapport suivant:

Notre mandat est de s'assurer que notre Caisse d'économie conduit ses affaires avec prudence et comme il se faut. Nous nous sommes réunis à quatre reprises durant l'exercice financier 2001-2002 couvrant la période du 1^{er} septembre 2001 au 31 août 2002. Pendant notre mandat, nous nous sommes appliqués à faire respecter les règlements de la Caisse d'économie Strathcona.

Nous avons pris connaissance des suggestions et des procès-verbaux des rencontres de notre conseil d'administration afin d'assurer l'application des résolutions adoptées. Suite à cette prise de connaissance, nous avons observé que la caisse d'économie opère sagement. Une supervision fut pratiquée concernant le respect des règles déontologiques. La caisse d'économie a une entente de conclue avec une personne intéressée, concernant la rédaction et l'impression du bulletin mensuel. Un membre du conseil de vérification et de déontologie fut habituellement présent, lors de chaque réunion mensuelle du conseil d'administration, et cela tout au cours de l'année. Nous avons examiné le processus du traitement des plaintes et la manière dont les réponses furent transmises.

En plus de nos responsabilités habituelles, nous avons préparé, distribué et sommes en train de tabuler les réponses à un sondage de satisfaction des membres, envoyé en octobre. Nous continuerons d'étudier avec soin chaque décision administrative pour qu'elles soient conformes au mieux-être de nos membres et à nos bonnes habitudes.

Au cours de l'année, l'un de nos membres, Robert McParland, est décédé subitement. Il a servi sur le Conseil de vérification et de déontologie depuis ses débuts. Auparavant, il a servi plusieurs années sur le Conseil de vérification et de déontologie de la caisse d'économie FESCT. Son expertise et ses connaissances nous manquent. Ken Carpenter, également sur le conseil d'administration de la FESCT et ami et collègue de Robert, fut appointé pour terminer le mandat.

Le Conseil de vérification et de déontologie remercie les employés de la caisse d'économie, la directrice générale ainsi que les dirigeants du Conseil d'administration pour leur dévouement et leur appui constant qui sont nécessaires pour la réalisation de notre mandat.

Respectueusement soumis,

Président du conseil

Secrétaire

Membre

Membre

Membre

Fernand Jacques

Graeme Sutherland

Kenneth Carpenter

Bruce Garland

Peter Mitchell

RAPPORT SUR LA SITUATION DE CRÉDIT

Au cours de l'année fiscale 2001-2002, s'étant terminée le 31 août 2002, 819 demandes d' emprunt ont été acceptées pour un montant global de 5 144 527,67 \$, dont voici la répartition:

764 prêts personnels totalisant	3 805 970,02 \$
16 prêts hypothécaires totalisant	1 267 857,65 \$
39 marges de crédit totalisant	70 700,00 \$

61 demandes d' emprunt furent refusées.

Notons qu' aucun prêt n' a été consenti à des nonmembres et quant aux prêts sur reconnaissance de dettes, en aucun cas, le montant fixé n' a dépassé nos limites.

Le total des prêts accordés aux personnes sous restriction ou aux personnes liées aux dirigeants s' établit à 43 100,00 \$, en date du 31 août 2002.

Au 31 août 2002, le portefeuille de prêts se répartit comme suit:

948 prêts personnels pour un montant de	4 734 698,12 \$
148 prêts hypothécaires pour un montant de	8 663 867,06 \$
<u>312</u> marges de crédit pour un montant de	<u>263 789,58 \$</u>

1408 Total des prêts 13 662 354,76 \$

Diane Lauzon

Directrice générale

Joyeuse Saint-Valentin

